

**que valent vos trésors ?**

# Un vase de cent ans

Cette semaine, Francis soumet à notre expertise une potiche couverte qu'il présente comme chinoise. L'occasion pour en apprendre plus sur l'histoire de cette céramique.



Le commissaire-priseur  
Aymeric Rouillac.  
(Photo archives NR)

**I**l y a 165 ans, durant la seconde guerre de l'opium, les troupes franco-britanniques mirent à sac et incendièrent la résidence des empereurs de Chine, connue sous le nom de Palais d'Été. Cet événement, véritable traumatisme dans la conscience collective chinoise, a entraîné la perte de nombreuses pièces majeures de l'art chinois. Victor Hugo, l'un des rares à avoir condamné cette action, nous en a laissé un témoignage poignant dans sa lettre au capitaine Butler: « Bâtissez un songe avec du marbre,

## pratique

Vous avez un objet à proposer à notre expert: envoyez-nous ce que vous connaissez sur celui-ci, ainsi qu'une (ou plusieurs) photo en format jpeg (d'un poids compris entre 250 et 500 Ko) sur la boîte mail: [tresors41@nrco.fr](mailto:tresors41@nrco.fr) (attention, vos coordonnées sont indispensables à la prise en compte de votre demande, mais vous pouvez réclamer l'anonymat en cas de publication).

du jade, du bronze, de la porcelaine, [...] Ce qu'on avait fait au Parthénon, on l'a fait au Palais d'Été, plus complètement et mieux, de manière à ne rien laisser. Tous les trésors de toutes nos cathédrales réunies n'égaleraient pas ce splendide et formidable musée de l'Orient. »

Aujourd'hui, de nombreuses œuvres d'art issues du Palais d'Été sont considérées comme perdues, ou bien elles ont intégré des collections publiques ou privées à travers le monde. Le passage d'une pièce provenant de ce lieu mythique sur le marché de l'art déchaîne les passions et devient un véritable enjeu diplomatique, notamment lorsqu'il s'agit de porcelaines. Nous en avons été plusieurs fois les témoins, et les acteurs !

## Des prunus symboles de résilience

Justement, l'objet de la semaine est une porcelaine: une potiche couverte de forme balustre, décorée de fleurs et de branches de prunus en réserve, sur fond peint en bleu. Le couvercle est ici cerclé de bois, sans doute pour le renforcer après avoir été recollé, comme vous nous l'indiquez.

Le secret de la maîtrise de la porcelaine fut découvert en Chine à partir du 8<sup>e</sup> siècle après Jésus-Christ. La terre argileuse, riche en kaolin, devait être mélangée à du feldspath, puis cuite à très haute température afin de vitrifier la matière, la rendant translucide. Les couleurs, à base d'oxydes métalliques — notamment le cobalt pour le bleu — s'incrustent dans la matière au moment de



Les décors bleus et blancs sont apparus durant la dynastie Yuan (1271-1368). (Photo Étude Rouillac)

la cuisson, ce qui les rend particulièrement durables. Les décors bleus et blancs sont apparus durant la dynastie Yuan, mais cette technique atteignit son apogée sous la dynastie Ming, d'où l'appellation populaire de « vase Ming » pour ce type de porcelaine. Les décors sont également riches en symboles: ainsi, le phénix ou le dragon à cinq griffes étaient réservés à l'empereur et à ses plus proches parents. Dans la culture chinoise, le prunus — première plante à refleurir après l'hiver — symbolise la résilience, la résistance à l'adversité, mais aussi la longévité. Ce décor se retrouve notamment sous le règne de l'empereur Kangxi, souverain au règne le plus long de toute l'histoire chinoise, marqué par une prospérité retrouvée après les troubles de la conquête mandchoue, mais aussi par des relations diplomatiques fortes, notamment avec Louis XIV.

## Une reproduction du 19<sup>e</sup> siècle

En ce qui concerne votre vase, Francis, malheureusement, sans indication de marque sous sa base, il s'agit probablement d'une reproduction d'un modèle de la période Kangxi, réalisée au 19<sup>e</sup> siècle. Il est accidenté, ce qui constitue un défaut, mais il reste très décoratif. On peut donc proposer une estimation située autour de **200 à 300 euros**. De quoi vous offrir un séjour à Paris pour visiter l'hôtel d'Heidelberg, près du musée Guimet... et vous replonger dans l'ambiance de l'Empire du Milieu.

## justice

### Les décisions du tribunal de commerce de Blois

Lors de son audience du vendredi 17 octobre, le tribunal de commerce de Blois a pris les décisions suivantes.

#### Liquidations judiciaires

- (1). Société Ets Thierry Rétif (maçonnerie générale) à Monthou-sur-Cher ; société Bloomana (boutique de prêt-à-porter Man'x) au Controis-en-Sologne avec poursuite d'activité jusqu'au 31 octobre 2025 ; Memphis Blois (restaurant) boulevard de l'Industrie, à Blois ; société KGO (maçonnerie générale) allée Paul-Gauguin, à Vendôme ; société Le Piment de la vie (formation et coaching) à Montrichard-Val de Cher ; société Hesling (maçonnerie) à Neung-sur-Beuvron ; société Debove (fleuriste) à Montoire ; société Contres Fromage (fromagerie) au Controis-en-Sologne.

#### Redressements judiciaires

- (2). Société Boulangerie Zo (boulangerie-pâtisserie) à La Ferté-Beauharnais ; SARL Délices (restauration rapide) rue de Chateaubriand, à Blois ; société Maçonnerie Fourré (travaux de maçonnerie) à Mennetou-sur-Cher ; société Betulame (production, récolte et commercialisation de sève de bouleau) à Naveil.

#### Conversions en liquidations.

Société Omega Stratégie (conseils pour les affaires), quai Saint-Jean, à Blois.

(1) Procédure applicable à tout débiteur se trouvant en cessation de paiements et dont le redressement judiciaire est manifestement impossible.

(2) Pour résoudre la situation d'une entreprise qui ne se trouve plus en mesure de faire face à ses dettes, mais dont la situation n'est pas totalement compromise.

**SALON 24-27 OCTOBRE 2025**

**CAMPING-CAR CARAVANE**

TOURS AUTO & MOBILE PARC EXPO TOURS

**Azur37** **LIBERTIUM TOURS** **hunyvers** **CAMPING-CARS DE TOURNAINE**

**TENTEZ de GAGNER immédiatement**

**VOS PLACES**

**TOURS VOLLEY-BALL**

Jouez vite !

TEL 0 892 981 300 Service 1,99 € / appel \* prix appel

SMS Envoyez kdo1 au 71717 SMS+

\* 0,75 € pour 3sec + 0,0250 €/minutage de votre opérateur + 2 min minimum pour 1er appel. Les frais sont déduits du gain gagné.

Non inscrit pour le jeu par la Nouvelle République. Inscription et participation aux jeux réglementés obligatoire pour les personnes de 18 ans et plus. Conditions générales de participation : [www.nouvellearrepublique.com](http://www.nouvellearrepublique.com)

**la Nouvelle République Centre Presse**